

MINISTÈRE DES FAMILLES, DE L'ENFANCE ET DES DROITS DES FEMMES

La Ministre

N/Réf. : CAB/FL/JFM

Paris, le 03 JAN. 2017

Madame la Présidente, *chère Sylviane* .

Les modes d'accueil individuels et collectifs du jeune enfant permettent aux parents de concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle. Ils contribuent également, de manière décisive, au développement complet et à l'épanouissement des enfants. Ils constituent en effet le moment de la première éducation du jeune enfant, de son éveil et de sa sociabilisation. Ils jouent en outre un rôle de soutien à la parentalité et participent ainsi à la construction du lien social.

L'accueil du jeune enfant s'est constitué par ajouts successifs et se caractérise aujourd'hui par sa diversité. Cette mission essentielle est en effet conduite par un grand nombre d'acteurs différents, qu'ils soient gestionnaires d'établissements d'accueil publics et privés ou salariés de l'accueil individuel.

J'ai souhaité donner une nouvelle impulsion à l'ensemble du secteur de l'accueil du jeune enfant en engageant, le 15 novembre 2016, un plan d'action en faveur de la petite enfance. L'un des objectifs de ce plan est la constitution d'une identité commune à l'ensemble des professionnels de la petite enfance, qui permette notamment de dépasser les clivages entre modes d'accueil.

A cet effet, j'ai demandé à mes services de concevoir un projet de texte-cadre national pour l'accueil du jeune enfant. Ce texte proposera un cadre commun à l'ensemble du secteur, en définissant les grands principes de l'accueil du jeune enfant en France, en établissant un socle de valeurs communes à ses professionnels, de manière à constituer une référence pour tous les acteurs et partenaires concernés.

Madame Sylviane GIAMPINO
Présidente de la formation Enfance et Adolescence
Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'âge
Ministère des Affaires Sociales et de la Santé
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Ce projet de texte s'est nourri d'une mission de consultation, qui a mobilisé un grand nombre de ces acteurs et partenaires depuis le mois de septembre 2015, pour aboutir au rapport *Développement du jeune enfant, modes d'accueil, formation des professionnels*, que vous m'avez remis en mai 2016. Établi sur la base de ce rapport, le projet de texte-cadre propose des valeurs et objectifs reconnus aujourd'hui comme centraux par l'ensemble du secteur de l'accueil du jeune enfant. Il permet notamment, en se fondant sur une réflexion partenariale et pluridisciplinaire, de définir les orientations pour la nécessaire évolution des métiers et des pratiques.

Je souhaite aujourd'hui saisir l'instance que vous présidez afin de recueillir son avis sur ce projet de texte gouvernemental, destiné à être publié au premier trimestre de l'année 2017. Ce travail d'expertise lui permettra notamment de proposer des recommandations sur la rédaction du texte.

Ce travail pourrait aboutir au mois de février 2017.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'expression de ma considération distinguée.

Bien cordialement.



Laurence ROSSIGNOL

Copie : Monsieur Bertrand FRAGONARD,
Président du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge